



RAPPORT D'ACTIVITÉS



» 2025



Édito de la Présidente 4

Présentation de l'Agglomération 5

Les élus communautaires..... 6

Les compétences exercées 8

Une Agglomération en action, l'organigramme..... 10

Cohésion sociale

- Sécurité & prévention 13
- Prévention jeunesse 14
- Accès aux droits et inclusion numérique 15
- Contrat de ville 16
- Convention Territoriale Globale 17

Développement économique

- Aménagement rural..... 19
- Relation aux entreprises 20
- Commerce..... 21
- Formation et emploi 22
- Tourisme 23

Direction générale

- Secrétariat général et assemblées..... 25
- Ressources humaines et dialogue social 26
- Communication, évènementiel et protocole 27

Gestion des déchets et proximité.....29

Aménagement et cadre de vie

- Contrat d'objectifs territorial 30
- Transition énergétique et planification écologique 31
- Pluvial 32
- GEMAPI 33
- Biodiversité 34
- Eau potable et assainissement (Barbentane)..... 35
- Mobilités..... 38
- Habitat..... 39
- Urbanisme et foncier 40
- Travaux..... 41
- SIG 42
- Finances..... 43
- Bilan financier 2025.....45



Corinne CHABAUD

Présidente de Terre de Provence Agglomération

Maire de Mollégès

Vice-présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Au terme de ces 6 années de présidence, le rapport d'activités 2025 est la traduction d'un projet réaliste porté dans un climat apaisé, constructif et respectueux, au service de nos communes et des habitants du territoire.

Il retrace des actions menées avec pragmatisme et résilience face aux défis économiques, climatiques et sociaux qui s'imposent aujourd'hui à nous.

Il nous permet aussi de mesurer le chemin parcouru, et de mettre en lumière la force du collectif qui anime notre communauté d'agglomération.

Je tiens à remercier tout particulièrement les vice-présidents pour leur courage et leur engagement sans faille.

Parmi les grands marqueurs de cette année 2025, nous pouvons être fiers de la concrétisation de projets majeurs :

- *Un plan de mobilité 2025 – 2035 visant à relier nos 13 communes, à faciliter les liaisons interdépartementales et interrégionales, à mieux desservir nos zones économiques, à créer deux pôles d'échanges multimodaux à Orgon et Barbentane, et à favoriser la mobilité douce.*
- *L'élaboration d'un deuxième programme local de l'habitat pour apporter des réponses aux besoins en logements et en hébergement, favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, lutter contre la précarité énergétique et améliorer l'accessibilité du bâti aux personnes en situation de handicap.*
- *Un engagement fort dans la transition écologique pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2040.*
- *Un budget responsable, et ambitieux affichant un Plan Pluriannuel d'Investissement qui constituera la colonne vertébrale de notre futur projet de territoire, et s'articulera autour du soutien au développement économique et touristique, à l'amélioration de la collecte et du traitement des déchets, et qui placera l'environnement et l'intérêt de nos concitoyens au cœur de l'action publique.*

Cette année 2025 aura également été marquée par le retour de l'agglomération dans la gouvernance du Grand marché de Provence parce qu'il s'agit d'un projet structurant qui croise toutes nos compétences obligatoires.

Le rapport que vous vous apprêtez à lire reflète une agglomération en mouvement, fidèle à ses racines mais résolument tournée vers la modernité.

Je remercie les élus et les agents de Terre de Provence d'avoir contribué, chacun à leur manière, au rayonnement de ce territoire que nous aimons depuis des générations et que nous servons chaque jour avec passion.

Cher lecteur, forts de la confiance que les électeurs nous ont renouvelée en mars 2026, nous prenons l'engagement de continuer à bâtir un territoire durable, solidaire et fier de ses valeurs.



Située au nord du département des Bouches-du-Rhône, entre Avignon et Arles, la communauté d'agglomération Terre de Provence regroupe treize communes sur un territoire de 26 590 hectares. Bordée par le Rhône et la Durance, elle se caractérise par une forte vocation agricole, un patrimoine naturel préservé, ainsi qu'une position géographique stratégique à la convergence des grands axes régionaux reliant Arles, Avignon, Salon-de-Provence et Cavaillon.



60 440 HABITANTS



13 COMMUNES



258,93 KM²



**23 ZONES
D'ACTIVITÉS**



**653 EXPLOITANTS
AGRICOLÉS**



**2519
ÉTABLISSEMENTS**



**650 HÉBERGEMENTS
TOURISTIQUES**



18 828 EMPLOIS



**35 KM DE DURANCE
4KM de RHÔNE**



LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

13 COMMUNES

BARBENTANE 4402 habitants

CABANNES 4633 habitants

CHÂTEAURENARD 16908 habitants

EYRAGUES 4413 habitants

GRAVESON 4816 habitants

MAILLANE 2812 habitants

MOLLÉGÈS 2700 habitants

NOVES 5986 habitants

ORGON 2695 habitants

PLAN D'ORGON 3613 habitants

ROGNONAS 4252 habitants

SAINT-ANDIOL 3423 habitants

VERQUIÈRES 789 habitants

BARBENTANE

Jean-Christophe DAUDET

Edith BIANCONE

Michel BLANC

CABANNES

Josiane HAAS-FALANGA

Gilles MOURGUES

François CHEILAN

CHÂTEAURENARD

Marcel MARTEL

Éric CHAUVET

Solange PONCHON

Adélaïde JARILLO

Pierre-Hubert MARTIN

Marie-Laurence ANZALONE

Jean-Pierre SEISSON

Marina LUCIANI-RIPETTI

Cyril AMIEL

Annie SALZE

Bernard REYNÈS

Sylvie DIET-PENCHINAT

EYRAGUES

Michel GAVANON

Yvette POURTIER

Éric DELABRE

GRAVESON

Michel PECOUT

Annie CORNILLE

Jean-Marc DI FÉLICE

MAILLANE

Éric LECOFFRE

Frédérique MARÈS

MOLLÉGÈS

Corinne CHABAUD

Patrick MARCON

NOVES

Georges JULLIEN

Edith LANDREAU

Pierre FERRIER

Christian REY

ORGON

Serge PORTAL

Angélique YTIER CLARETON

PLAN D'ORGON

Jean Louis LEPIAN

Jocelyne COUDERC-VALLET

ROGNONAS

Yves PICARDA

Cécile MONDET

Dominique ALIZARD

SAINT-ANDIOL

Daniel ROBERT

Sylvie CHABAS

VERQUIÈRES

Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



Corinne CHABAUD
Présidente
Maire de Mollégès



Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE
1^{er} Vice-Président délégué aux
finances et à la mutualisation
Maire de Verquières



Pierre-Hubert MARTIN
2^{ème} Vice-Président délégué au
développement économique
4^{ème} adjoint au maire de
Châteaurenard



Michel PÉCOUT
3^{ème} Vice-Président délégué au
tourisme
Maire de Graveson



MICHEL GAVANON
4^{ème} Vice-Président délégué à
l'aménagement rural et au pluvial
Maire d'Eyragues



Georges JULLIEN
5^{ème} Vice-Président délégué à
l'habitat
Maire de Noves



Jocelyne COUDERC-VALLET
6^{ème} Vice-Présidente déléguée à
l'action sociale et à la politique de
la ville
1^{ère} adjointe au Maire de Plan
d'Orgon



Yves PICARDA
7^{ème} Vice-Président délégué à la
GEMAPI
Maire de Rognonas



Jean-Christophe DAUDET
8^{ème} Vice-Président délégué au
développement durable et à
l'environnement
Maire de Barbentane



Josiane HAAS-FALANGA
9^{ème} Vice-Présidente déléguée à la
communication
1^{ère} adjointe au Maire de
Cabannes



Daniel ROBERT
10^{ème} Vice-Président délégué à
l'eau et l'assainissement
Maire de Saint-Andiol



Eric LECOFFRE
11^{ème} Vice-Président délégué aux
déchets
Maire de Maillane



Serge PORTAL
12^{ème} Vice-Président délégué à la
mobilité
Maire d'Orgon



LES COMPÉTENCES

La Communauté d'agglomération Terre de Provence agit quotidiennement au service de ses habitants, des communes qui la composent et des entreprises implantées sur son territoire. Véritable acteur du service public, son champ d'intervention est très large comme le démontrent les nombreuses compétences qu'elle exerce.

- ▶ Développement économique : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité,
- ▶ Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- ▶ Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
- ▶ Aménagement de l'espace communautaire (schéma de cohérence territorial, zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire, organisation de la mobilité)
- ▶ Équilibre social de l'habitat
- ▶ Politique de la ville
- ▶ Action sociale d'intérêt communautaire
- ▶ Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- ▶ Accueil des gens du voyage
- ▶ Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- ▶ Voiries d'intérêt communautaire
- ▶ Eau
- ▶ Assainissement des eaux usées
- ▶ Gestion des eaux pluviales urbaines
- ▶ Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- ▶ Construction, aménagement et entretien des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- ▶ Actions d'aménagement rural d'intérêt communautaire
- ▶ Aménagement et entretien des points d'arrêts desservis par les lignes de transports de compétence Terre de Provence





L'ORGANIGRAMME





8

familles ont pu
apaiser leurs
conflits et renouer
le dialogue

264

personnes reçues par
l'intervenant social
en gendarmerie

10

actions de préventions
sur la sécurité routière

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

- Soutien financier renouvelé envers des projets visant à prévenir les Violences Intrafamiliales.
- Développement du réseau de partenaires autour de l'élargissement de la compétence « Action Sociale » à l'accueil des victimes de violences intrafamiliales en hébergement d'urgence.
- Mise à disposition du radar cinémomètre aux polices municipales pour contribuer à la sécurité routière.





VIE SOCIALE ET CITOYENNETÉ : PRÉVENTION JEUNESSE

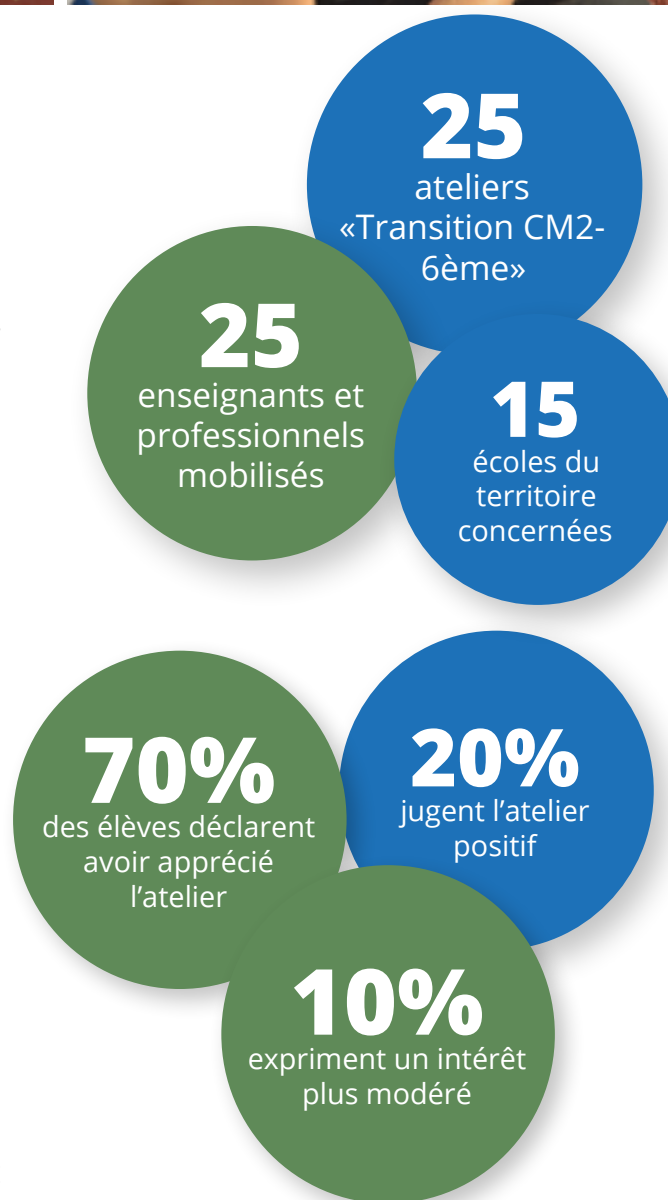


École primaire La Crau - Châteaurenard

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

Déploiement du projet de prévention « Transition CM2 – 6ème »

- En 2025, le service prévention jeunesse a poursuivi le déploiement d'ateliers destinés aux élèves de CM2 afin de les accompagner dans la transition entre l'école primaire et le collège.
- Les ateliers s'appuient sur l'exposition pédagogique « De l'école au collège, parlons-en », permettant d'aborder avec les élèves les changements liés à l'entrée en 6ème (organisation du collège, autonomie, relations entre élèves et nouveaux repères scolaires).
- Le projet a rencontré une forte mobilisation des établissements du territoire. Une évaluation des ateliers a été réalisée auprès des élèves et des équipes éducatives. Les résultats ont été présentés lors d'un bilan partenarial organisé le 19 juin, en présence des Inspectrices de l'Éducation nationale, d'élus du territoire, de la Présidente de Terre de Provence Agglomération, des responsables enfance-jeunesse.
- Dans une logique de développement du dispositif pour 2026, le service a également acquis une seconde exposition pédagogique afin de poursuivre le déploiement des actions de prévention sur le territoire.



VIE SOCIALE ET CITOYENNETÉ : ACCÈS AUX DROITS ET INCLUSION NUMÉRIQUE



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

INCLUSION NUMÉRIQUE

- Permanences auprès des administrés, soutien dans la manipulation du numérique.
- Ateliers collectifs sur des thématiques en lien avec l'actualité (les arnaques en ligne, déclarer ses impôts, utiliser google maps...).
- Information collective sur l'IA.
- Participation aux événements extérieurs (forum emploi, octobre rose, halloween numérique, forum amélioration de l'habitat...).

ACCÈS AUX DROITS

- Le délégué du défenseur des droits assure une permanence supplémentaire sur le territoire (à Noves) tous les 1er et 3ème mardis du mois.
- Les missions : la défense des droits des usagers du service public, la défense des droits de l'enfant, la lutte contre les discriminations, la déontologie de la sécurité, l'orientation et la protection des lanceurs d'alerte.
- Le soutien dans l'aide et l'accompagnement des victimes est poursuivi à la permanence de la juriste à Châteaurenard et Graveson.

- Expérimentation du bus de l'entrepreneuriat pour tous, au plus près des communes, des hameaux et des quartiers prioritaires de la Ville.



Bus de l'Entrepreneuriat - Siège de TPA - Eyragues



quartiers2030

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

- Le service est désormais structuré autour de deux agents à temps plein, renforçant sa capacité d'action et la démarche d'« aller vers ».
- Finalisation de la programmation du Contrat de ville 2025 : instruction des dossiers, organisation de la commission et tenue du comité de pilotage de validation.
- Préparation de la programmation 2026 avec les acteurs locaux : identification des besoins du territoire, co-construction des priorités et restructuration de l'appel à projets.
- Lancement de l'appel à projets 2026, avec accompagnement des porteurs de projets et formation à la plateforme Dauphin.
- Organisation des comités locaux de programmation, permettant l'examen des projets, le positionnement des élus et la présentation orale des actions par les porteurs.
- Restructuration en cours du PLSP afin de mieux répondre aux besoins de santé du territoire, à partir des retours de terrain et des observations des partenaires.



PRINCIPAUX OBJECTIFS 2026

- Favoriser la visibilité des dispositifs et la coordination : création d'un guide des projets.
- Développer des temps d'échange et des outils d'accompagnement.
- Renforcer l'évaluation et l'adaptation des actions.
- Renforcer la coordination avec les signataires du Contrat de ville autour des projets structurants : rénovation UNICIL, réaménagement du city-stade aux abords de l'EVS et articulation avec les acteurs de santé.

39

demandes de subventions, 32 projets retenus

9

conventions pluriannuelles d'objectifs attribuées, 16 associations impliquées

90 000 €

attribués pour les deux QPV (centre-ville d'Orgon et Roquecoquille à Châteaurenard)



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

CTG / PARIH

- Appui aux communes pour la mise en œuvre du PARIH et l'instruction des demandes de subventions.

ACTIONS PHARES

- Étude de réhabilitation de la colonie de Cabannes à Auroux, en partenariat avec le Territoire Énergie de la Lozère et la mairie de Cabannes.
- Ouverture du PARIH avec Familles Rurales, afin de renforcer l'inclusion des enfants en situation de handicap.
- Organisation d'une journée intercentres de loisirs à Eyragues, autour de la découverte du patrimoine culturel local.
- Poursuite du développement du plan d'actions pluriannuel.

9000€

de subventions pour la journée culturelle

10

communes conventionnées avec Familles Rurales pour le PARIH

23

communes couvertes par le dispositif

2.757.400€

total des subventions CTG



Pièges à frelons - Maison Familiale et Rurale - Eyragues

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

- Poursuite du plan de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes, avec deux volets complémentaires : piégeage sélectif et destruction des nids.
- Signature de la charte d'adhésion du Département pour l'**acquisition de 50 pièges supplémentaires**, mis en service lors de la campagne 2026.
- Renouvellement de la convention d'intervention foncière avec la SAFER pour la période 2026-2028.
- Poursuite de la convention d'aménagement rural avec la SAFER, afin d'accompagner les agriculteurs dans l'achat de terres agricoles.
- Engagement dans le plan coordonné 2025-2030 de reconquête des friches agricoles : **1 548 ha de friches irrigables recensés, soit 5,8 % du territoire.**
- Participation au dispositif Friches+, porté par le PETR du Pays d'Arles, pour approfondir la connaissance des friches agricoles du territoire.
- Participation à l'expérimentation sur les travailleurs pauvres du secteur agricole du Pays d'Arles.
- Attribution de **subventions à 9 associations agricoles**, pour soutenir l'installation, la transmission, l'accompagnement des exploitations et la promotion des productions locales.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES
1479
Frelons asiatiques
piégés

12.303€
pris en charge
pour la
destruction des
nids

73
nids détruits

Convention d'aménagement rural
80%
de participation aux
frais d'échanges et
d'actes notariés

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS AGRICOLES
45 487 €
de subventions

9
associations
soutenues

21
bénéficiaires de
l'aide aux frais
de notaire et
d'arpentage



DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : RELATION AUX ENTREPRISES



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

- Accompagnement des porteurs de projets, commerçants, artisans, agriculteurs et entreprises via la Maison de l'Entrepreneur.
- Accompagnement renforcé des entreprises impactées par les travaux de requalification à Plan d'Orgon, Verquière et Châteaurenard.
- **Obtention du label PARC+ niveau 2** pour le parc d'activités des Iscles à Châteaurenard, pour une durée de 3 ans.
- Lancement d'un travail sur la signalétique des 23 zones d'activités économiques, afin d'améliorer l'orientation, l'image et l'attractivité des parcs.
- Organisation de visites d'entreprises et de rencontres économiques pour renforcer le lien avec les acteurs du territoire.
- Déploiement de l'opération "Dynamise ta zone 2.0", en partenariat avec le Club des Entrepreneurs Terre de Provence.
- Élaboration du schéma d'accueil des entreprises, afin d'accompagner le développement économique d'un territoire dynamique, **marqué par 1 119 créations d'entreprises en 2024, 2 519 établissements employeurs fin 2024 et 18 828 emplois en 2022.**
- Lancement d'études de positionnement pour deux futures zones d'activités : l'éco-pôle de la Gare à Barbentane et Saint-Roch à Saint-Andiol.



DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : COMMERCE



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

- Déploiement de deux dispositifs "Mon Projet de boutique", à Barbentane et Cabannes, afin de favoriser l'implantation de nouveaux commerces dans des locaux vacants.
- Poursuite du dispositif "Cartes-cadeaux Petits Commerces Terre de Provence", utilisables dans les commerces de proximité des 13 communes du territoire.
- Organisation de l'animation commerciale "La chasse aux cartes-cadeaux Terre de Provence", pour encourager l'achat local, dynamiser les centres-villes et promouvoir l'offre commerciale du territoire.
- Lancement d'un dispositif d'aides à destination des commerçants et artisans de proximité, pour accompagner la rénovation, la réhabilitation et la mise aux normes des locaux professionnels.
- Mise en place de la convention SRDEII avec la Région, permettant à Terre de Provence d'intervenir en complément des aides régionales aux entreprises.
- Signature d'une convention partenariale avec la CMAR PACA, pour accompagner la mise en œuvre du dispositif d'aides et l'instruction des dossiers.
- Valorisation de l'artisanat local avec la remise de la mention artisan d'art à Tania Decharles, gérante des Halles & Design.





DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : FORMATION ET EMPLOI



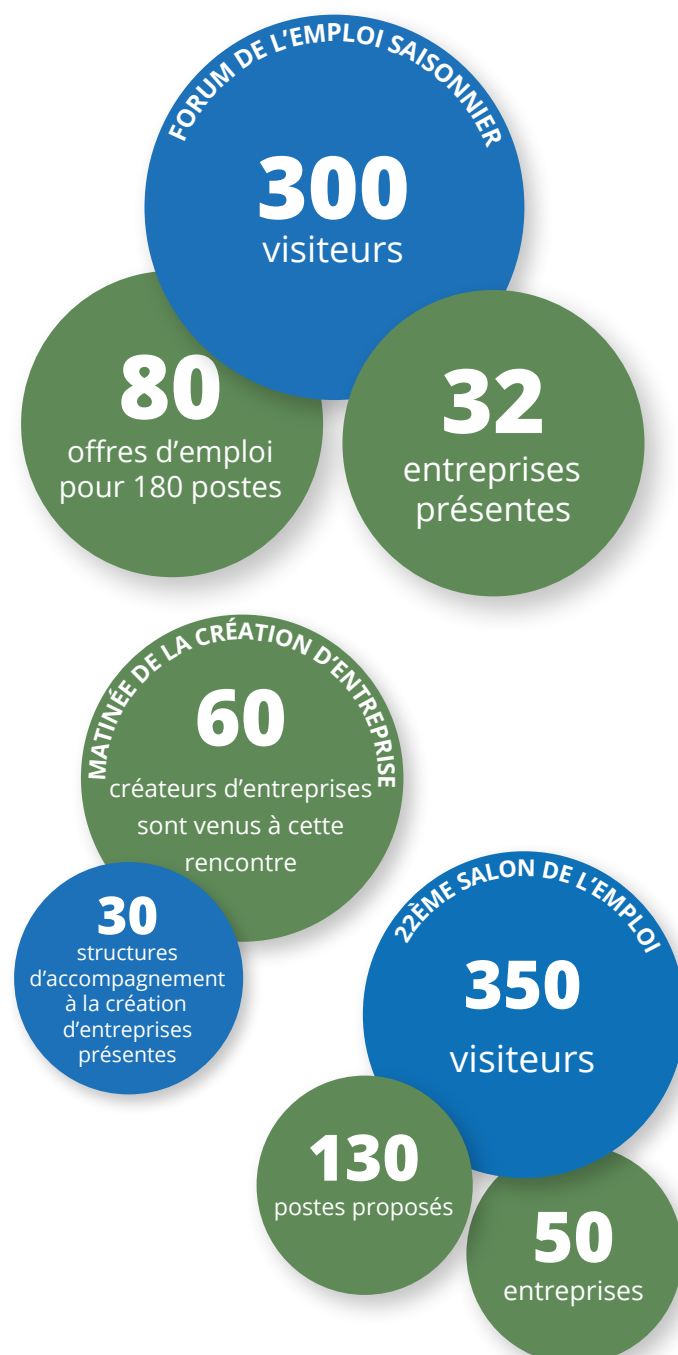
Forum de l'Emploi Saisonnier - Châteaurenard



Semaine de l'Emploi Terre de Provence - Châteaurenard

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

- Co-Présidence du Comité local pour l'emploi du Pays d'Arles, réuni 2 fois en 2025, avec une équipe d'appui opérationnelle mobilisée à 6 reprises pour élaborer une feuille de route structurée autour de 5 axes prioritaires.
- Élaboration de la feuille de route du comité autour de 5 axes prioritaires : tensions de recrutement, initiatives locales durables, mobilité, modes de garde et accès au logement.
- Lancement officiel du label Empl'itude sur le territoire, pour valoriser les entreprises engagées en faveur de l'emploi, de l'insertion professionnelle et de la responsabilité sociétale.
- Organisation de la Semaine de l'emploi et de l'entrepreneuriat, du 3 au 7 novembre 2025, avec plusieurs temps forts : salon de l'emploi, ateliers recruteurs, afterwork, recrutement sans CV, visites immersives et matinée des créateurs.
- Organisation du Forum de l'emploi saisonnier au MIN de Châteaurenard, réunissant les entreprises du territoire proposant des offres d'emploi saisonnier.
- Mobilisation des acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la création d'entreprise pour accompagner les demandeurs d'emploi, les entreprises et les porteurs de projets.

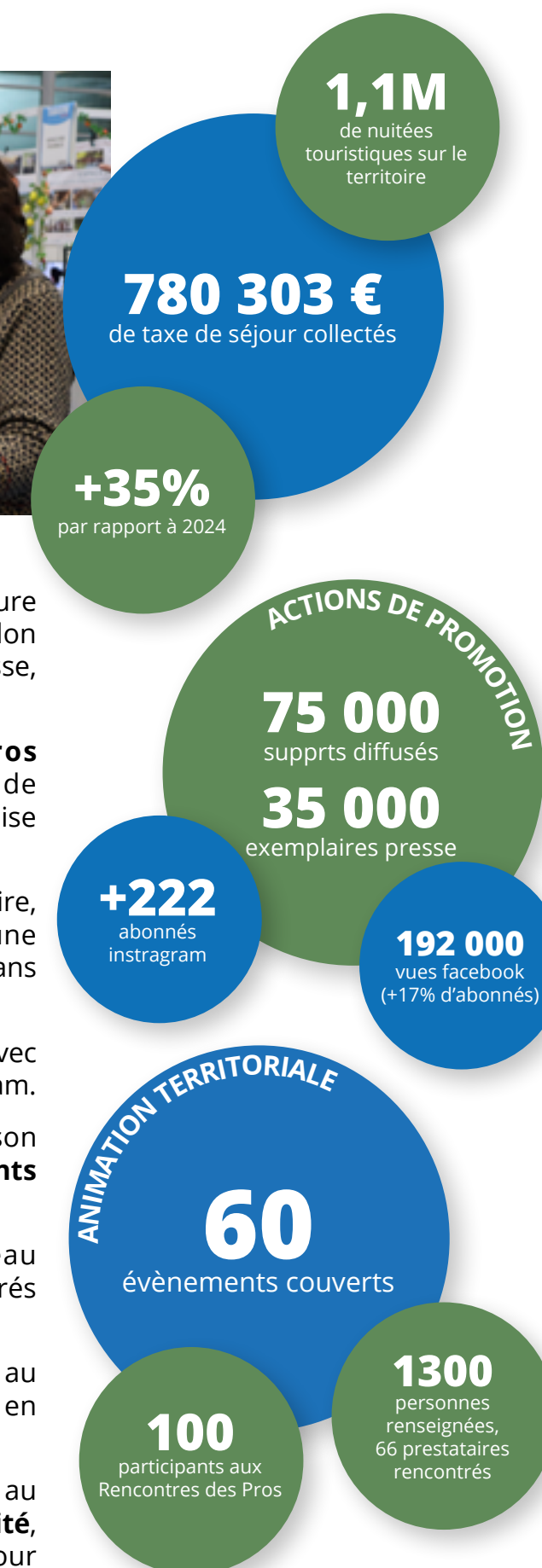


DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : TOURISME



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

- Participation à **3 salons touristiques** d'envergure nationale et internationale : Mahana Lyon, Salon Mondial du Tourisme à Paris et RHEMA en Suisse, afin de renforcer la visibilité du territoire.
- Organisation des **Rencontres des Pros du Tourisme**, réunissant une centaine de professionnels pour favoriser les échanges, la mise en réseau et la dynamique collective.
- Déploiement d'actions de promotion du territoire, avec la diffusion de 75 000 sets de table, une campagne influenceurs et un publiereportage dans le magazine Échappée.
- Développement de la communication digitale, avec une présence renforcée sur Facebook et Instagram.
- Présence accrue sur le terrain durant la saison estivale, avec la **participation à 60 événements** et 1 300 personnes renseignées.
- Accompagnement et animation du réseau touristique local, avec 66 prestataires rencontrés au cours de l'année.
- Progression des retombées économiques liées au tourisme, portée notamment par la montée en puissance des plateformes numériques.
- Progression des retombées économiques liées au tourisme, avec **544 815 € perçus par la collectivité**, soit +43 %, et plus de 75 % de la taxe de séjour collectée via les plateformes numériques.



**PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025**

- ▶ 6 conseils communautaires
- ▶ 217 délibérations
- ▶ 14 bureaux communautaires dont 2 bureaux thématiques : aménagement et Déchets
- ▶ 107 Décisions de la Présidente
- ▶ 33 commissions :
 - Finances : 2
 - Développement Économique : 3
 - Pluvial : 1
 - Action sociale et politique de la ville : 3
 - Gémapl : 2
 - Environnement : 3
 - Aménagement Rural : 8
 - Déchets : 1
 - Mobilité : 4
 - Communication : 2
 - Tourisme : 4

- ▶ Mise en place du logiciel Webdélb, application web permettant de gérer l'élaboration des actes administratifs. Il permet de créer des projets, de les insérer dans des circuits de validation et de gérer parallèlement les séances de bureaux et conseils communautaires.
- ▶ Digitalisation de l'affichage réglementaire et modernisation de la communication de la collectivité : acquisition d'une borne d'information interactive.
- ▶ reliure des actes des 5 dernières années.

PRINCIPAUX OBJECTIFS 2026

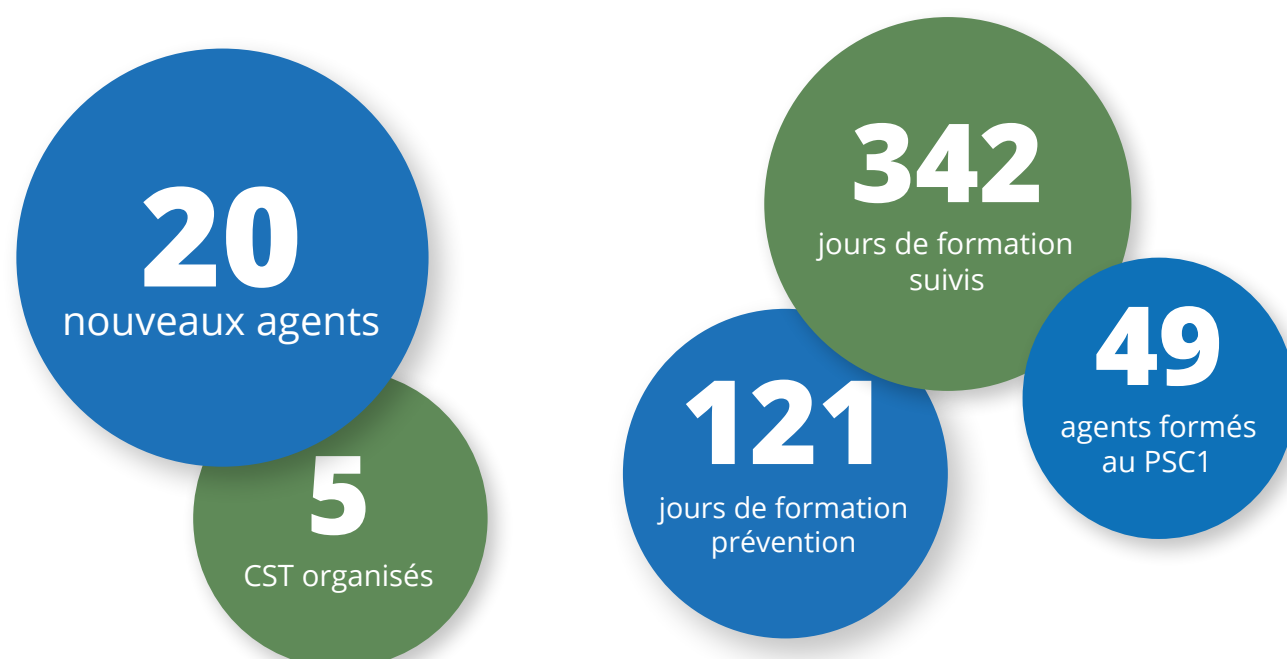
- ▶ Engagement d'une démarche qualité pour la relation à l'utilisateur : accueil physique, téléphonique et traitement des flux courriers.
- ▶ Recensement des archives et poursuite du plan pluriannuel de reliure des actes des 10 dernières années.
- ▶ Dématérialisation complète des assemblées.



DIRECTION GÉNÉRALE : RESSOURCES HUMAINES ET DIALOGUE SOCIAL

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

- Mise en place d'une **nouvelle organisation des services**, avec un nouvel organigramme au 1er janvier 2025 et le recrutement d'une vingtaine de nouveaux agents.
- Développement d'un parcours d'accueil des nouveaux agents, avec la mise en place de demi-journées dédiées.
- Renforcement des avantages sociaux : premier versement du forfait mobilité durable, mise en place des tickets restaurant avec **un gain estimé de 500 € de pouvoir d'achat**, et **participation employeur à la prévoyance de 7 €/mois**.
- **Évolution des cycles de travail**, avec de nouveaux rythmes pour les agents administratifs, une plus grande flexibilité horaire et un cycle saisonnier pour certains services techniques.
- Modernisation des outils RH, avec **une badgeuse actualisée** et un **logiciel de gestion plus performant**.
- Développement des parcours de formation, avec **une forte progression des formations internes, CNFPT et obligatoires liées à la prévention**.
- **Renforcement de la prévention des risques professionnels**, avec de nouveaux équipements, du matériel ergonomique et des formations dédiées.
- Développement de la QVCT, avec **une première semaine dédiée à la qualité de vie et aux conditions de travail**, mêlant prévention, cohésion et moments conviviaux.
- Mise à jour de règlements structurants pour la collectivité : véhicules de service, déplacements professionnels, alcool et stupéfiants.
- **Développement du dialogue social**, avec la tenue de plusieurs CST et réunions préparatoires.



DIRECTION GÉNÉRALE : COMMUNICATION, ÉVÈNEMENTIEL ET PROTOCOLE



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

Modernisation de la communication

Dans le cadre de la modernisation de sa communication, la collectivité a développé de nouveaux outils pour renforcer la proximité avec les habitants, faciliter l'accès à l'information et améliorer sa diffusion.

- Refonte complète du site internet, avec une amélioration de l'ergonomie et de l'accessibilité des contenus
- Mise en ligne de l'application mobile Terre de Provence, permettant une information en temps réel des usagers
- Installation d'une borne interactive à destination du public, facilitant l'accès aux services et aux informations pratiques

Communication institutionnelle (print & web)

Soucieuse d'une communication accessible à tous, la collectivité a poursuivi le développement de supports complémentaires, associant outils numériques et supports imprimés de qualité.

- Refonte du magazine institutionnel avec la réalisation des numéros n°15, n°16 et d'un hors-série dédié au développement durable.

Accompagnement événementiel et protocolaire

- Organisation d'un événement grand public à l'occasion des 10 ans de la collectivité
- Organisation et coordination de manifestations, salons, inaugurations, signatures officielles et événements interne.

PRINCIPAUX OBJECTIFS 2026

Poursuivre la modernisation de la communication

- Consolider les outils numériques déployés et améliorer la réactivité dans la diffusion de l'information.
- Développer des contenus plus engageants, notamment en vidéo.

Renforcer la visibilité de l'agglomération

- Déployer une stratégie de promotion des compétences, actions et projets de l'agglomération.
- Accompagner la nouvelle mandature et poursuivre les événements fédérateurs destinés au grand public.
- Élargir et densifier la couverture médiatique.

Structurer les pratiques institutionnelles

- Poursuivre la mise en conformité réglementaire, notamment le RGPD.
- Structurer la démarche protocolaire : matériel, procédures, assemblées et temps forts institutionnels.

S'inscrire dans la démarche durable de la collectivité

- Valoriser les actions de transition écologique, notamment autour du premier budget durable.
- Développer des pratiques écoresponsables dans les supports et outils de communication.



PROXIMITÉ ET DÉCHETS



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

- Extension de la collecte de proximité à la seconde partie de la commune de Châteaurenard, notamment dans les zones rurales, depuis avril 2025.
- Installation de barrières antichute sur les cinq déchetteries du territoire afin de renforcer la sécurité des usagers.
- Mise en place d’une nouvelle signalétique devant chaque benne, précisant les déchets acceptés, le numéro de benne et le type de déchets concernés.
- Remplacement des cloches à huile de vidange, pour faciliter le dépôt par les usagers et améliorer l’intégration visuelle des sites.
- Activité soutenue dans les 5 déchetteries, avec 4 309 tonnes d’encombrants, 4 513 tonnes de déchets verts et 3 361 tonnes de gravats collectées en 2025.
- Progression de la collecte sélective, avec 2 635 tonnes de tri sélectif collectées, soit +7 % par rapport à 2024.
- Meilleure performance de la collecte de proximité, avec un taux de performance de 26 %, contre 19 % pour la collecte traditionnelle.

T/AN 2025	
OMR	16 574
Encombrants	4 309
Déchets verts	4 513
Gravats	3 361
Tri sélectif	2 635
Verre	2 123
Bois	1 579
Autres (cartons,fer,pneus,D3E,DMS,services techniques , etc...)	3 821
TOTAL GENERAL	38 915



AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE : CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL (COT)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



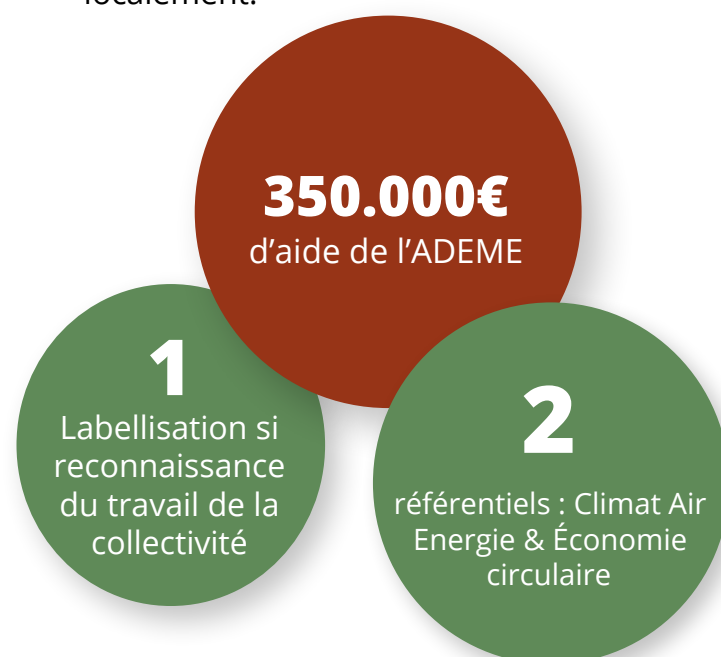
PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

Signature d'un Contrat d'Objectifs Territorial (COT) avec l'ADEME.

Ce contrat, signé le 3 juillet 2025 pour une durée de 4 ans, permet d'accompagner la collectivité dans ses actions de transition écologique et énergétique. Il fixe des objectifs précis, suivis chaque année, avec des ajustements possibles. On s'engage à :

- Améliorer la performance énergétique,
- Développer les mobilités durables,
- Encourager l'économie circulaire.
- La collectivité a choisi de se concentrer en priorité sur la transition énergétique. Dans ce cadre, un atelier a été organisé le 3 décembre 2025 pour mobiliser les acteurs locaux et faire émerger des actions concrètes.
- L'ADEME soutient la collectivité avec un accompagnement technique, méthodologique et financier.
- Le contrat s'appuie sur un diagnostic du territoire pour définir les priorités, un plan d'actions, un calendrier et des outils d'évaluation.

- Le COT est un outil important pour structurer la stratégie de transition écologique, mobiliser des ressources et assurer la cohérence des actions menées localement.



PRINCIPAUX OBJECTIFS 2026

- Validation de la 1ère année du contrat.
- Élaboration d'un plan d'action et d'une stratégie.



AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE : TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

- Définition d'une stratégie énergétique territoriale
- Bilan des émissions de gaz à effet de serre, plan de décarbonation des activités de l'agglomération et accompagnement des communes dans leurs bilans et démarches de sobriété énergétique.
- Développement des énergies renouvelables et de l'autoconsommation collective, avec la création de Terre de Provence Énergies et le déploiement de projets sur le patrimoine public : photovoltaïque, géothermie, réseaux de chaleur, etc.
- Mise en œuvre et sensibilisation aux éco-gestes.
- Renforcement des actions de mobilité durable au siège : bornes de recharge électrique, consignes vélos et vélos cargos à assistance électrique.
- Suivi environnemental et sensibilisation : campagnes de mesure de la qualité de l'air intérieur dans les écoles et sensibilisation des élèves de CM1-CM2 aux enjeux énergétiques.
- Accompagnement des habitants : aides aux récupérateurs d'eaux pluviales, permanences communales sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables et les actions environnementales.
- Relance du dispositif Voltalis et mise à disposition de la plateforme ÉcoÉnergie.

PRINCIPAUX OBJECTIFS 2026

- Installer une toiture solaire au CTI d'Eyragues, d'une puissance de 180 kWc, en autoconsommation afin de renforcer l'autonomie énergétique.
- Déployer la stratégie énergétique.
- Mettre en œuvre les actions du BEGES au sein des services de TPA.
- Poursuivre le déploiement de l'autoconsommation collective à travers la PMO.





AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE : PLUVIAL



Bassin de rétention après entretien - Châteaurenard



Mise en place d'un caniveau grille sur la commune d'Eyragues

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

- Schéma directeur pluvial : rédaction des pièces techniques du marché relatif au schéma directeur des eaux pluviales de l'Agglomération et échanges avec les financeurs.
- Travaux : élaboration d'un programme de travaux à l'échelle de l'Agglomération par le service travaux, incluant la rédaction des conventions et des décisions de la Présidente.
- Entretien : réalisation de l'entretien des bassins de rétention par le service des espaces verts d'après les fiches techniques du service pluvial.
- Coordination : collaboration avec les entreprises et la DREAL afin d'identifier des solutions aux problématiques de pollutions rencontrées dans les zones d'activités.
- Urbanisme : émission d'avis sur le volet pluvial dans le cadre des autorisations d'urbanisme.

17

chantiers pluviaux
planifiés pour
2026

630 000 €

pour le schéma directeur
pluvial dont 220 834 €
de l'Agence de l'Eau

30

avis techniques
sur la gestion des
eaux pluviales

PRINCIPAUX OBJECTIFS 2026

- Lancer l'étude du schéma directeur pluvial et poursuivre le traitement des nombreuses sollicitations liées aux problématiques de gestion des eaux pluviales.
- Élaborer, avec le service travaux, un programme d'intervention incluant la rédaction des conventions et décisions de la Présidente.
- Renforcer la gestion opérationnelle du pluvial : recommandations sur l'entretien des bassins de rétention avec le service espaces verts et avis sur le volet pluvial des autorisations d'urbanisme.
- Poursuivre la concertation avec les ASA afin de clarifier la répartition des compétences entre l'agglomération, les communes et les ASA.
- Travailler avec les entreprises et la DREAL sur les pollutions en zones d'activités, et lancer une étude dédiée à la stratégie de gestion de ces pollutions.



AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE : GEMAPI



Travaux de la vanne - Pont de Rognonas

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

Digues, cours d'eau et prévention des risques

- Entretien, surveillance et maintenance des digues de la Durance, avec réparation d'équipements, notamment le clapet de Rognonas.
- Formation des personnels communaux et exercices de gestion des digues en période de crue.
- Finalisation des études liées au système d'endiguement : intégration de la digue CNR, extension sur Noves, études hydrologiques et hydrauliques sur l'Anguillon et le Réal de Châteaurenard.
- Entretien de la Malautière et mise en service des passes à poissons sur la Durance.

Stratégie, biodiversité et partenariats

- Mise en œuvre du PAPI Durance, avec un entraînement "alerte crue / inondation" à Châteaurenard et Rognonas.
- Suivi du SAGE Durance et du contrat de rivière, avec participation aux commissions thématiques.
- Engagement en faveur de la biodiversité et des bords de Durance : candidature à un Atlas de la biodiversité intercommunal et partenariat avec le SMAVD entre Orgon et Barbentane.
- Poursuite de la maîtrise foncière à Noves, avec acquisition du foncier auprès de la famille Chabas.

DIGUE ET ENTRETIEN

51 600 € HT

de travaux de
restauration.

18 km

de digues surveillées

5,176 M€

de programme
d'actions PAPI
dont 1,660 M€ pour
Terre de Provence

ALERTE CRUE ET RISQUE INONDATION

30 000

personnes à protéger
dans le programme de
travaux 2026

PRINCIPAUX OBJECTIFS 2026

- Poursuivre les actions de maintenance, entretien et petites réparations sur les digues.
- Faire autoriser un programme de travaux de 3,5 M€, destiné à protéger 30 000 personnes.
- Réaliser de nouveaux exercices de gestion de crise et renforcer les actions de sensibilisation au risque inondation.
- Élaborer le schéma d'aménagement des digues de l'Anguillon.
- Réaliser les diagnostics de vulnérabilité des habitations face aux inondations, notamment à Noves et Orgon.
- Poursuivre la surveillance des cours d'eau, les entretiens de la Malautière et de l'Anguillon, ainsi que le suivi migratoire des poissons.
- Développer les actions de surveillance et de valorisation des bords de Durance.
- Mettre en œuvre les actions du PAPI, poursuivre les acquisitions foncières liées aux digues et formaliser le partage de données avec la CNR.

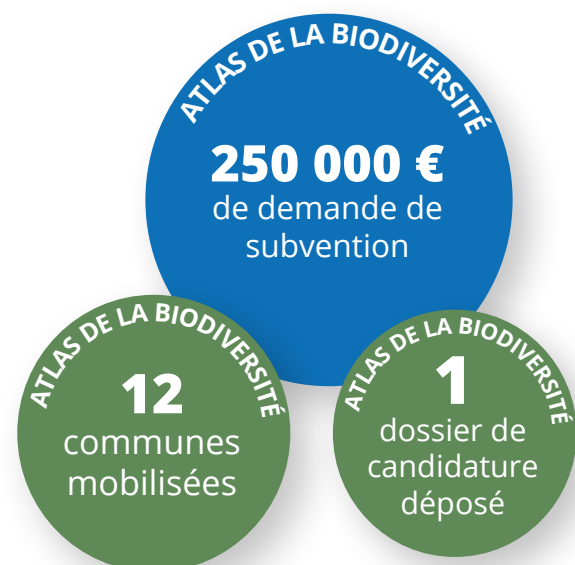


AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE : BIODIVERSITÉ



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

- Dépôt d'une candidature pour l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale.
- Réalisation d'une étude des délaissés fonciers en vue de favoriser le retour de la biodiversité.
- Organisation de rencontres avec différents partenaires, internes et externes (Conservatoire d'Espaces Naturels, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, etc.), afin de développer des actions en faveur de la biodiversité.



PRINCIPAUX OBJECTIFS 2026

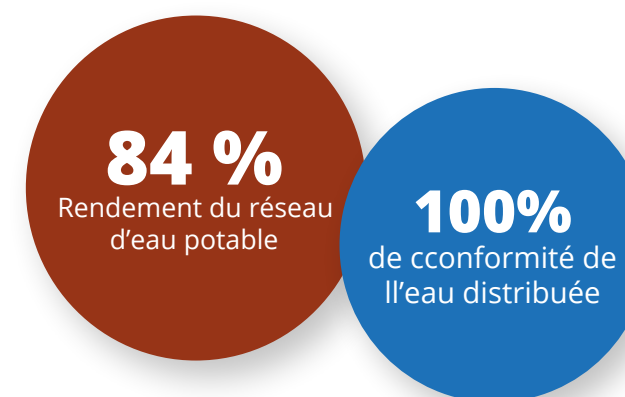
- Validation par l'OFB de la candidature, si cette dernière est retenue, lancement de l'étude pour une durée de 3 ans.
- Poursuite des éco-gestes à l'échelle de l'agglomération et de ses communes.
- Mise en œuvre d'une charte des bonnes pratiques.



AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE : EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT À BARBENTANE



La Régie des eaux de Terre de Provence suit pour le compte de Terre de Provence Agglomération les services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif à Barbentane, délégués à la société SAUR.



FAITS MARQUANTS EN 2025

- Les performances exigibles au titre des contrats de délégation des services publics ont été atteintes et le délégataire SAUR a réalisé les investissements qui étaient à sa charge (~30 k€ HT).

En revanche, les services de l'Etat ont déclaré non conforme pour 2024 et 2025 le système d'assainissement de Barbentane compte tenu que le projet visant à supprimer le rejet d'eaux usées par temps de pluie dans une lône du Rhône reste à ce jour non réalisé. Par ailleurs, une entrée conséquente (~750 m³/jour) d'eaux claires parasites dans le réseau de collecte a été constatée sous la route de Boulbon ; cette charge hydraulique supplémentaire impacte fortement le fonctionnement du système d'assainissement.

- Pilotage de la fin des contrats de délégations : au 1er janvier 2026, la Régie des eaux est devenue l'unique opérateur des services publics de l'eau potable et de l'assainissement sur le territoire de Terre de Provence au terme des délégations des services publics de l'eau et de l'assainissement à Barbentane.



Station d'épuration à Barbentane



AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE : EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT À BARBENTANE

La Régie des eaux de Terre de Provence est en parallèle mandatée par TPA pour assurer la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux de renouvellement et d'extension des infrastructures d'eau potable (1 captage, 22 km de canalisations hors branchements, et 1 réservoir) et d'assainissement collectif (21 km de réseau de collecte hors branchements, 13 postes de relèvement des eaux usées et 1 station d'épuration de capacité de traitement 5 000 équivalents-habitants).

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

- ▶ Renouvellement et amélioration des infrastructures d'eau potable et d'assainissement collectif :
 - Dans le cadre de l'aménagement des espaces publics autour de la Place du Marché et de la salle des Fêtes : 20 k€ HT pour la réhabilitation des réseaux d'eau potable et 50 k€ HT pour celle des réseaux d'assainissement collectif.
 - sous l'Impasse de l'Eglise : 35 k€ HT pour la réhabilitation des réseaux d'eau potable et 30 k€ HT pour celle des réseaux d'assainissement collectif.
- ▶ Projet de création d'une interconnexion avec le réseau de Rognonas pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable de Barbentane et le renforcement de sa défense incendie : le projet prévoit la construction d'une station de reprise à proximité du giratoire de l'Escapade et la création sur près de 3 km d'une conduite de liaison en fonte de diamètre 200 mm.
 - Etudes techniques et maîtrise d'œuvre : 40 k€ HT.
 - Achat du terrain destiné à l'implantation de la station de reprise (montant de cession symbolique).



Travaux dans l'Impasse de l'Eglise

PRINCIPAUX OBJECTIFS 2026

- ▶ S'approprier pour gérer le patrimoine de l'eau potable et de l'assainissement collectif transféré.
- ▶ Obtenir de la SAUR qu'elle intervienne pour supprimer l'intrusion d'eaux claires parasites dans le réseau de collecte des eaux usées, au titre de son contrat de délégation ; ce sujet fait actuellement l'objet d'une expertise judiciaire.
- ▶ Enclencher les travaux pour la mise en conformité du système d'assainissement visant à supprimer le rejet dans une île du Rhône.
- ▶ Déployer la télérelève des compteurs d'eau potable.



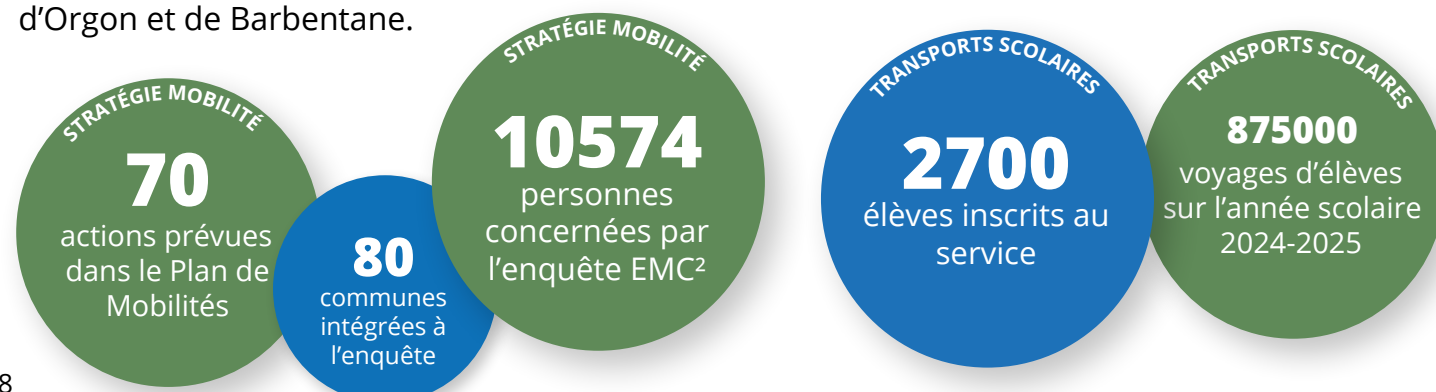


AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE : MOBILITÉS



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

- Approbation du Contrat opérationnel de mobilité avec la Région Sud, ACCM et la CCVBA, afin de structurer les coopérations à l'échelle du bassin de mobilité.
- Adoption du Plan de Mobilités de Terre de Provence Agglomération.
- Engagement dans l'enquête mobilité EMC² du Grand Avignon, destinée à mieux connaître les habitudes de déplacement du quotidien.
- Organisation d'une large concertation autour du Plan de Mobilités, associant communes, partenaires techniques, habitants et usagers.
- Installation du Comité des partenaires, réunissant employeurs, salariés et associations engagées en faveur des mobilités.
- Reprise en main des transports scolaires, avec la désignation d'un nouveau groupement de transporteurs pour la rentrée.
- Acquisition engagée du dépôt de transport de Châteaurenard, afin de renforcer la maîtrise de l'exploitation du service de transport.
- Participation au projet de Service Express Régional Métropolitain avignonnais, destiné à mettre en place une desserte ferroviaire et routière soutenue vers Avignon.
- Lancement des études de faisabilité pour les futurs Pôles d'Échanges Multimodaux des gares d'Orgon et de Barbentane.



AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE : HABITAT

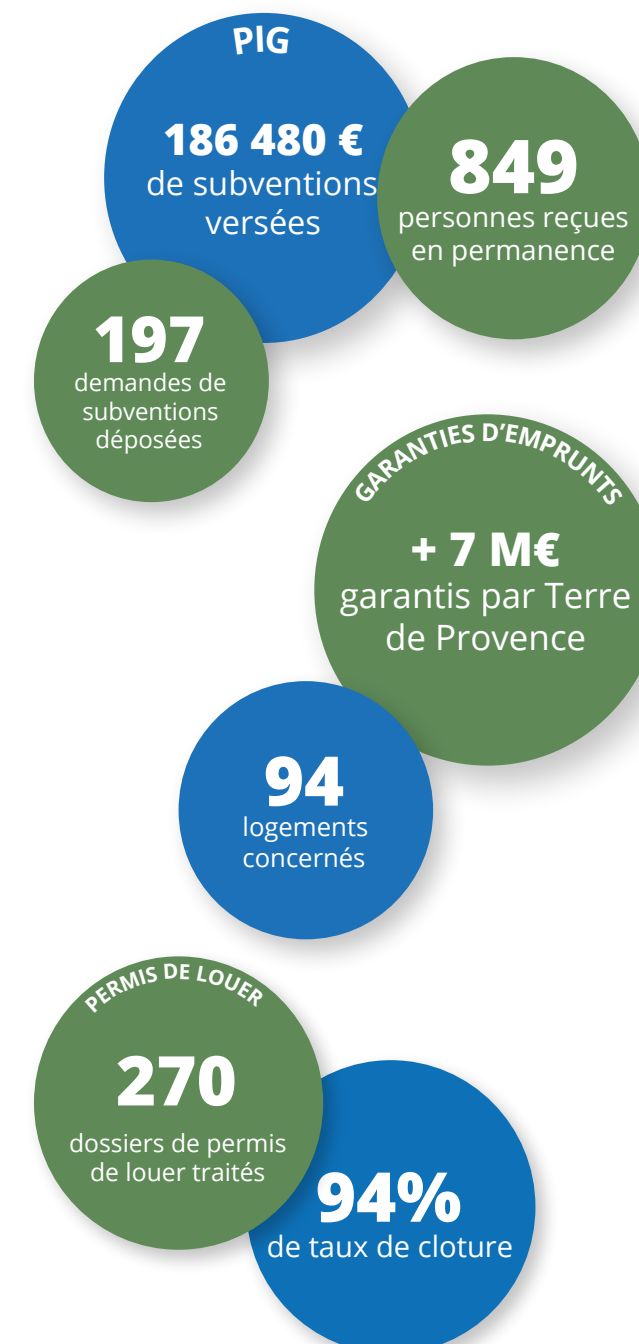


Les Craux Sud - Eyragues



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

- Lancement de l'élaboration du deuxième Programme local de l'habitat, avec l'adoption du diagnostic en conseil communautaire le 4 décembre 2025.
- Définition des grands enjeux du futur PLH : accès au logement des jeunes ménages, amélioration du parc existant, adaptation au vieillissement, logement des personnes en situation de handicap, sobriété foncière et production de logements sociaux.
- Instruction des demandes de permis de louer sur les communes de Barbentane, Cabannes, Châteaurenard, Orgon et Rognonas, représentant 2 129 adresses concernées.
- Poursuite du programme d'intérêt général "Habiter mieux en Terre de Provence", avec un accompagnement des habitants dans leurs projets d'amélioration énergétique, d'adaptation ou de rénovation de leur logement.
- Paiement de 60 demandes de subventions par Terre de Provence en 2025, pour un montant total de 186 480 €.
- Octroi de garanties d'emprunts pour soutenir l'amélioration du parc bâti sur les communes de Cabannes, Châteaurenard, Noves et Plan d'Orgon, représentant 94 logements et plus de 7 M€ garantis par Terre de Provence.





AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE : URBANISME ET FONCIER

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

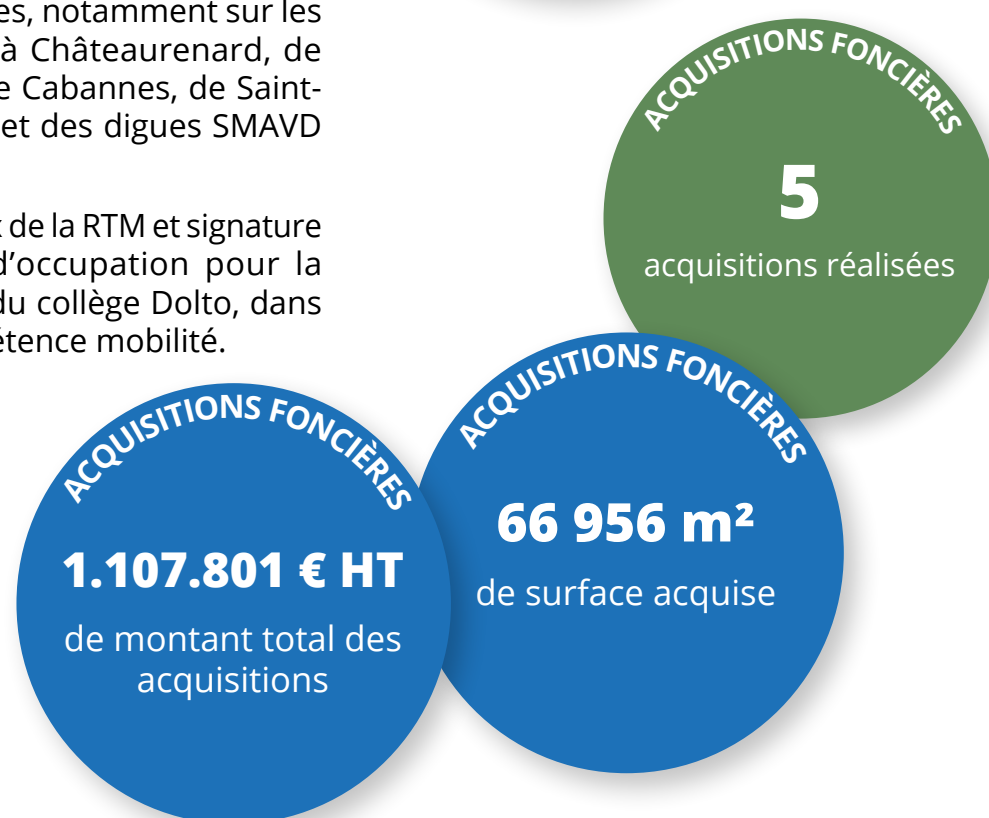
Urbanisme

- Poursuite du service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme, permettant d'apporter un appui technique aux communes, notamment sur les dossiers les plus complexes.
- Instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme pour les communes adhérentes : permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables de division, certificats d'urbanisme et permis de démolir.



Foncier

- Accompagnement foncier des compétences de l'agglomération, notamment en matière de développement économique, mobilités, déchets, travaux et GEMAPI.
- Réalisation d'une cession foncière sur le secteur de Chaffine à Châteaurenard, avec 1 153 m² cédés pour un montant de 68 027 € HT.
- Réalisation de plusieurs acquisitions foncières stratégiques, notamment sur les secteurs des Iscles à Châteaurenard, de la zone artisanale de Cabannes, de Saint-Roch à Saint-Andiol et des digues SMAVD à Noves.
- Mise à bail des locaux de la RTM et signature d'une convention d'occupation pour la gestion du parking du collège Dolto, dans le cadre de la compétence mobilité.



AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE : TRAVAUX

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

Zones d'activités

- Finalisation des travaux de requalification de la zone du Pont à Plan d'Orgon, avec rénovation des réseaux d'eaux pluviales, de l'éclairage public, de la voirie et de la signalisation, pour un montant d'environ 3,70 M€ TTC.
- Finalisation de la tranche 1 de la requalification de la zone des Iscles à Châteaurenard, incluant les réseaux, la voirie, la signalisation et les aménagements paysagers, pour un montant d'environ 2,23 M€ TTC.
- Lancement des études pour les prochaines opérations structurantes : tranche 2 des Iscles, rénovation des ouvrages d'art, requalification des zones d'activités de Verquières et viabilisation du Sagnon à Graveson, pour un total d'environ 314 000 € TTC.

Voirie, pluvial et équipements

- Réalisation de travaux de voirie sur le chemin de la Transhumance à Eyragues et le chemin du Mas de Saint-Sauveur à Saint-Andiol, ainsi que modernisation de la gestion des eaux pluviales à la déchetterie de Mollégès.
- Viabilisation de la zone de Chaffine 3 à Châteaurenard, avec la création de trois lots à bâtir, pour un montant d'environ 204 000 € TTC.
- Agrandissement du parking et des vestiaires du CTI à Eyragues, pour améliorer les conditions d'accueil et de travail des agents, pour un montant global d'environ 596 000 € TTC.
- Modernisation de l'éclairage public de la zone de la Crau à Saint-Andiol et des déchetteries du territoire, avec passage en LED, pour un montant total d'environ 73 000 € TTC.

Travaux de requalification de la ZA du Pont - Plan d'Orgon



PRINCIPAUX OBJECTIFS 2026

- Poursuivre les grands chantiers de requalification économique, notamment aux Iscles, à Verquières et sur les ouvrages d'art.
- Engager de nouvelles opérations de modernisation : Termes Rouges, viabilisation du Sagnon à Graveson, rénovation des réseaux d'eaux pluviales, éclairage public et signalisation.
- Structurer l'entretien du patrimoine communautaire avec l'attribution des accords-cadres dédiés à la voirie, au pluvial, à l'éclairage et à la signalisation.
- Réaliser plusieurs aménagements structurants : pôle d'échange multimodal de Cabannes, aménagements paysagers de la zone du Pont à Plan d'Orgon, rénovation du siège de Graveson et signalétique des zones d'activités.
- Préparer les futurs projets économiques avec les études d'aménagement de la zone artisanale de Cabannes et de la zone d'activités de Saint-Andiol.



AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE : S.I.G

Le Système d'Information Géographique (SIG), un outil transversal et de mutualisation.

Il centralise des données issues de sources multiples afin de faciliter la collaboration entre services. Outil intuitif de visualisation, d'analyse et de modélisation géographique, il permet de produire des cartes synthétiques utiles à la décision.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

Accompagnement et services aux utilisateurs

- Mise en place d'une hotline dédiée au GNAU pour accompagner les administrés, notaires, géomètres et usagers dans le dépôt numérique des autorisations d'urbanisme.
- Centralisation des demandes des communes liées à OXALIS et poursuite de l'accompagnement sur la gestion des adresses postaux, notamment à Eyragues, Rognonas et Maillane.



Cartographie, données et outils métiers

- Déploiement de Panoramax, plateforme nationale de vues immersives, avec près de 600 km de voirie photographiés en 360° sur les 13 communes.
- Création de plans thématiques pour les parcours de bus scolaires, la biodiversité et l'amélioration du plan "Permis de louer", en lien avec les services concernés.
- Mise en place d'outils de suivi pour la régie des eaux, les commerces de Terre de Provence et la distribution postale des magazines.

PRINCIPAUX OBJECTIFS 2026

- Mise en place d'une hotline à destination des administrés, notaires, Géomètres, ... pour le GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme). Cela a permis une augmentation des dépôts de dossiers numériques,
- Centralisation des demandes des communes au service SIG sur l'utilisation et problèmes rencontrés sur OXALIS,
- Mise en place de Panoramax. Site collaboratif national de mise en ligne de vues immersives à disposition du public (<https://panoramax.fr/>).

13

communes couvertes par Panoramax

43 533

connexions au SIG en 2025

300

utilisateurs de la plateforme SIG

50

plans thématiques

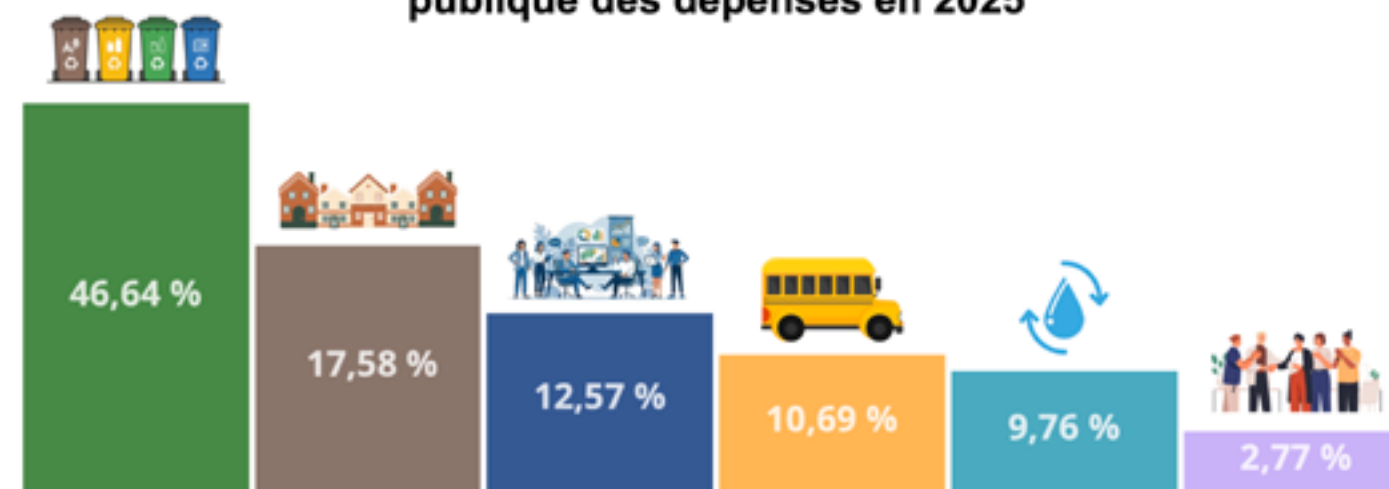


POLE RESSOURCES ET PERFORMANCE : FINANCES

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

- Création du pôle Ressources et performance qui intègre la direction des finances, la commande publique, les achats et le service informatique
- Recrutement d'une partie de l'équipe nécessaire à la constitution de ce nouveau pôle (dont deux alternantes).
- Acquisition de logiciels métiers indispensables à la modernisation de TPA : Ciril (logiciel budgétaire et comptable), Manty (contrôle de gestion), Politikon (analyse politique publique), Ofea (observatoire fiscal), Regards (analyse financière), Marco (solution spécialisée des marchés publics).
- Délai global de paiement ramené à 30 jours, conformément à la réglementation.
- Réflexion sur la mise en œuvre du futur budget durable.
- Dissolution de 3 budgets annexes : Zac de la Crau, le pôle logistique et ZA cœur de Min.
- Création de 2 autres budgets : ZA de Cabannes et éco pôle de la gare à Barbentane.

Répartition par politique publique des dépenses en 2025



• Collecte des déchets / Gestion des déchetteries

• Aménagement du territoire

• Développement économique / Zones d'activités / OTI

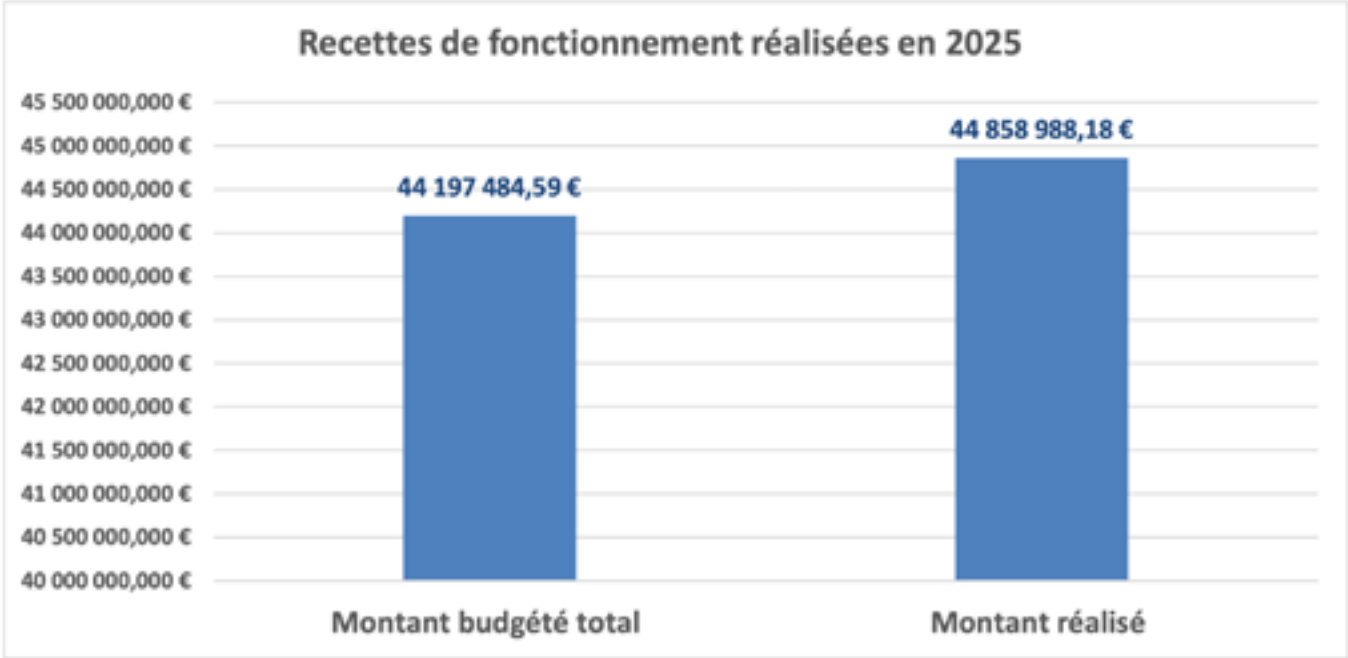
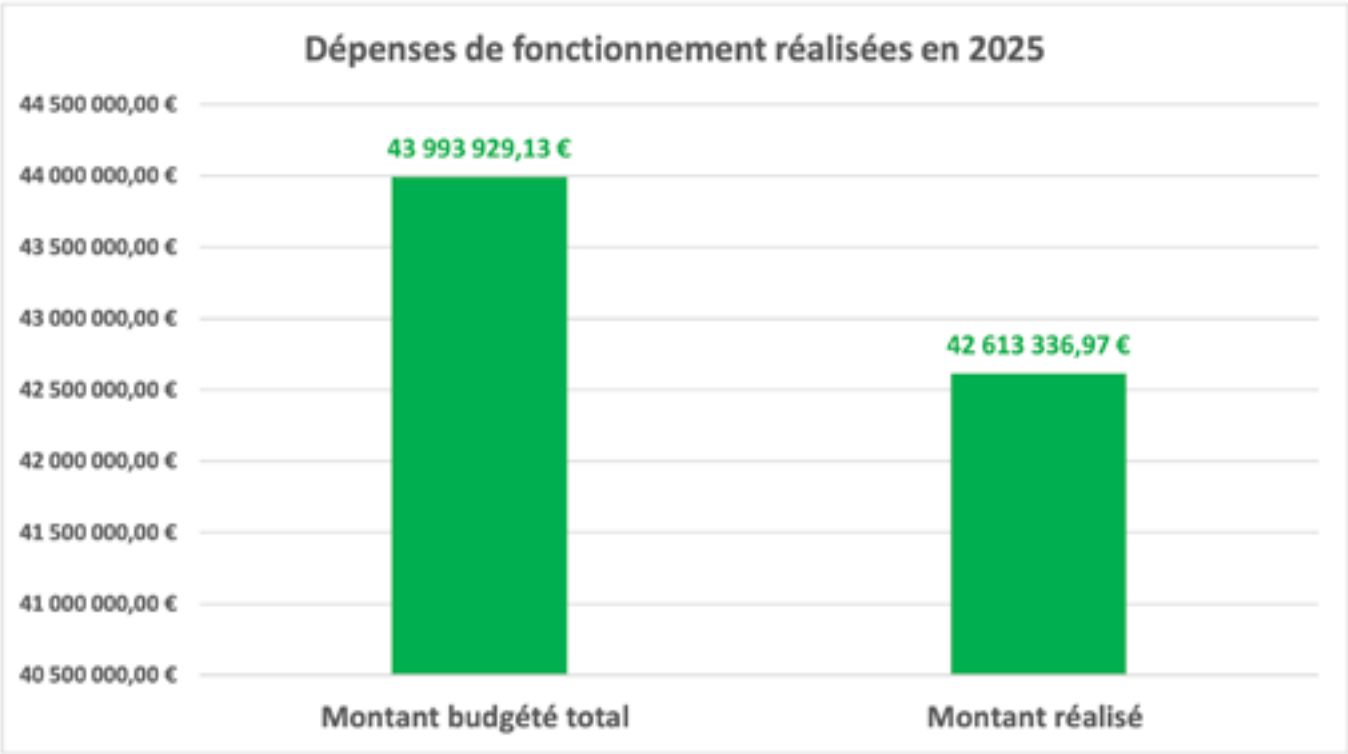
• Transport et mobilités

• Cycle de l'Eau - Pluvial - GEMAPI - Eau et Assainissement / Développement durable

• Politique de la ville et Action sociale



BILAN FINANCIER 2025
Présentation des équilibres





Chaîne de l'épargne

Chaîne de l'épargne

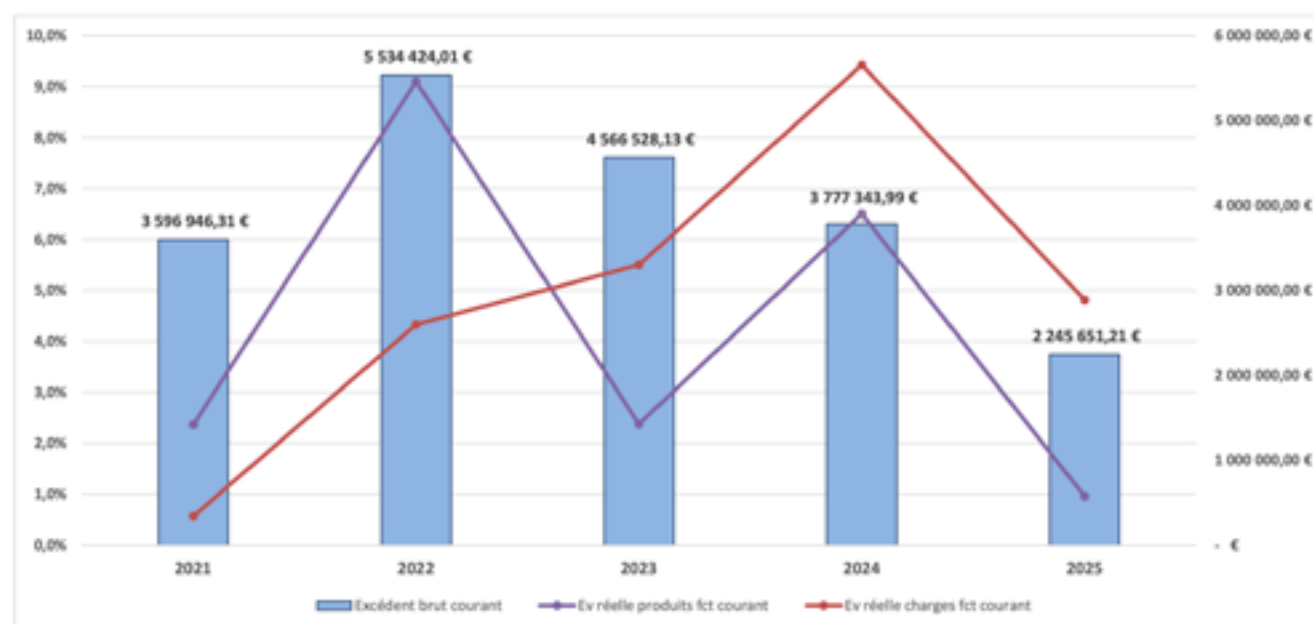
€	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Produits de fonctionnement courant	36 491 137	37 354 317	40 753 140	41 722 000	44 434 192	44 858 988
- Charges de fonctionnement courant	33 565 649	33 757 371	35 218 716	37 155 472	40 656 848	42 613 337
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	2 925 487	3 596 946	5 534 424	4 566 528	3 777 344	2 245 651
+ Solde exceptionnel large	- 530 518	299 670	5 550	- 8 283	48 345	49 501
= Produits exceptionnels larges*	14 470	299 888	5 974	11 603	49 274	49 501
- Charges exceptionnelles larges*	544 988	218	424	19 885	929	0
= EPARGNE DE GESTION (EG)	2 394 969	3 896 617	5 539 974	4 558 245	3 825 689	2 295 152
- Intérêts	0	0	0	0	21 137	15 036
= EPARGNE BRUTE (EB)	2 394 969	3 896 617	5 539 974	4 558 245	3 804 553	2 280 116
- Capital	0	0	0	0	59 699	34 696
= EPARGNE NETTE (EN)	2 394 969	3 896 617	5 539 974	4 558 245	3 744 853	2 245 420

* y compris financiers hors intérêts (produits et charges) et provisions réelles (dotations et reprises)

- **Usure des indicateurs d'épargne.** Cette variation provient de deux facteurs :
 - L'impact de la Loi de Finances 2025.
 - L'augmentation des charges de personnel liée à des recrutements nécessaires .
- L'épargne nette reste néanmoins largement positive (2,2 M€ en 2025) .

Excédent brut courant

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Excédent brut courant	2 925 487,31 €	3 596 946,31 €	5 534 424,01 €	4 566 528,13 €	3 777 343,99 €	2 245 651,21 €
Ev réelle produits fct courant	0,0%	2,4%	9,1%	2,4%	6,5%	1,0%
Ev réelle charges fct courant	0,0%	0,6%	4,3%	5,5%	9,4%	4,8%

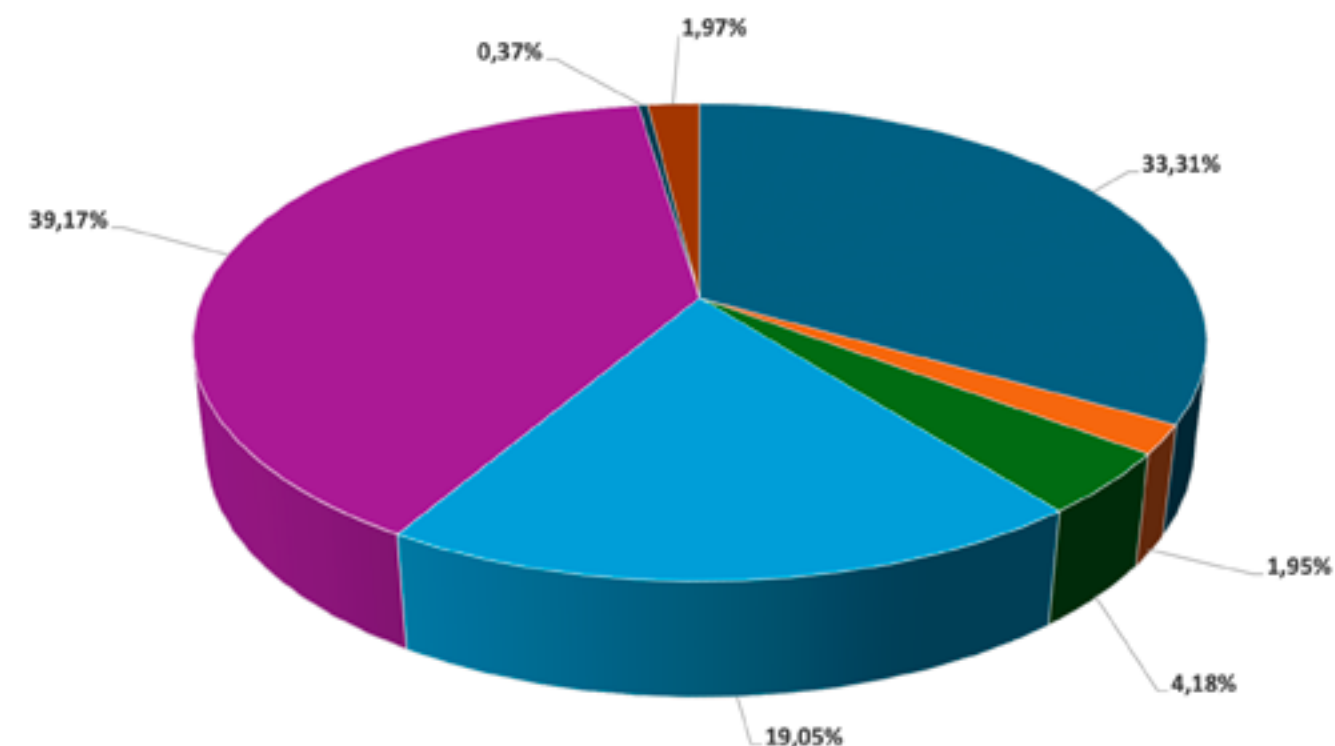


Terre de Provence Agglomération a fait le choix de stabiliser ses taux fiscaux en 2025.



Répartition des dépenses d'investissement

Répartition des dépenses d'investissement en 2025



- COLLECTE DES DECHETS - GESTION DES DECHETTERIES
- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ZONES ACTIVITES OTI
- AMENAGEMENT TERRITOIRE
- SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT
- TRANSPORTS MOBILITE
- CYCLE EAU PLUVIAL GEMAPI EAU ASSAINISSEMENT DEVE
- REMBOURSEMENT DU CAPITAL



TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION
5, place Marius Chabrand -13630 Eyragues Tel : 04 32 61 96 30
www.terredeprovence-agglo.com